

Les pages de Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **3 (1973)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coup d'œil sur l'activité du Comité vaudois pour la vieillesse

A l'encontre d'une entreprise économique qui dispose de méthodes scientifiques, la direction d'un service social oblige fréquemment ses responsables à faire face à des problèmes sans moyens formels de mesure, ni possibilité de justifier visiblement sa rentabilité. C'est ce que relève M. Rémy Wyss, directeur de Pro Senectute, Comité vaudois pour la vieillesse, dans le rapport qu'il a soumis cette année à l'assemblée générale de cet organisme.

En effet, de nombreux facteurs du problème de la vieillesse ne peuvent être chiffrés objectivement: situation sociale, qualité de vie, qualité de nutrition, degré d'adaptation aux grandes transformations de la société. Faute de ces connaissances, les responsables en sont réduits à travailler empiriquement, sur la base d'appréciations qualitatives: isolement, désœuvrement, apathie, faiblesse physique, inadaptation, etc.

La planification

Malgré l'utilisation courante de ce terme, une planification réelle n'est guère possible, puisque les disponibilités budgétaires sont imprévisibles, hypothéquées fréquemment par des directives d'utilisation, que, d'autre part, les besoins sociaux sont mal connus et qu'enfin, l'efficacité des actions est tributaire du degré de collaboration rencontré dans les sphères de travail. Pour ces raisons, la planification de l'action sociale de Pro Senectute ne peut donc prétendre qu'à l'établissement de budgets prudents, à court terme (2-3 ans), au maintien d'un dialogue continu avec les milieux de travailleurs sociaux ou de bénévoles, à confronter leurs observations avec les connaissances théoriques et à une recherche permanente de l'augmentation du potentiel d'action.

Si les derniers exercices ont été favorables, en revanche la situation de cette année s'annonce difficile. Les obligations et les ressources de Pro Senectute restent les mêmes, alors que depuis un ou deux ans les besoins augmentent constamment. En 1972, le cap du million de francs a été franchi dans le domaine des opérations financière de Pro Senectute, Comité vaudois pour la vieillesse.

Aide individuelle

Dans ce domaine, le rapport directorial souligne que l'engagement d'une assistante sociale en février 1972 a permis de donner un essor considérable à ce secteur.

Le service d'Aide individuelle, rappelons-le, doit d'une part, étudier les demandes d'aides matérielles présentées et, d'autre part, se tenir à disposition des personnes âgées pour toutes formes d'aide, de conseils et de démarches.

Pro Senectute offre actuellement des consultations régulières aux endroits suivants:

Lausanne: Maupas 51, tous les matins, du lundi au vendredi.

Val-Fleuri, tous les mercredis après-midi.

Val-Paisible, tous les mercredis après-midi.

Château-d'Œx: tous les jeudis après-midi.

En 1972, le Comité vaudois pour la vieillesse a dénombré 384 entretiens lors de consultations, 232 visites à domicile,

125 consultations téléphoniques. La nature et la forme des prestations accordées sont infiniment variées: problèmes financiers, d'assurances, de vacances, de convalescence, d'organisation de vie, d'impôts, d'abus de confiance, etc. Pendant le dernier exercice, Pro Senectute a accordé 208 secours matériels représentant Fr. 54 170.— et mis à disposition 85 moyens auxiliaires.

L'aide à domicile

En 1972, les 316 aides au foyer des 10 services de Pro Senectute ont fourni à 1060 personnes âgées handicapées 70 155 heures d'aide ménagère. Malgré l'aspect industriel de cette activité, il est indispensable d'en sauvegarder l'aspect humain, remarque M. Wyss dans son rapport. La moitié de la clientèle de Pro Senectute a plus de 80 ans, dont un grand nombre ne doit son maintien au domicile traditionnel qu'aux prestations du Comité vaudois pour la vieillesse. Le choix de l'engagement des auxiliaires, leur formation et leur encadrement sont les seuls garants de la qualité du travail de cet organisme.

Contacts personnels

Dans le domaine des vacances, il faut rappeler que le Secrétariat central a confié au Comité vaudois pour la vieillesse l'action des Vacances romandes Pro Senectute. C'est ainsi qu'en 1972, plus de 300 personnes âgées ont bénéficié des séjours organisés par Pro Senectute sur la Côte d'Azur, au Tessin ou au Jura bernois.

Sous la responsabilité de l'ergothérapeute de Pro Senectute, deux cours de formation de monitrices d'ateliers ont été organisés. Une vingtaine de personnes qualifiées en travail artisanal l'ont suivi. Actuellement 6 ateliers fonctionnent à raison d'un après-midi par semaine et 7 sont en préparation.

Maintien de la santé

L'action de Pro Senectute dans ce secteur s'est surtout manifesté dans le cadre de la gymnastique aux personnes âgées. Le comité vaudois pour la vieillesse assure l'administration ainsi que le financement des cours de moniteurs; il a également collaboré au lancement des cours de natation pour aînés.

Le directeur de Pro Senectute conclut son rapport en ces termes: « Compte tenu du personnel réduit, nous estimons que les résultats sont satisfaisants. Vu nos faibles moyens, notre politique devra, à l'avenir, tendre à bien préciser ses objectifs, afin d'éviter la dispersion. Nous pensons également que seule une équipe volante de travailleurs sociaux pourrait faire un travail en profondeur dans le cadre de clubs d'aînés. Ce n'est malheureusement, vu la conjoncture, qu'une vue de l'esprit. »

Le Comité vaudois de Pro Senectute et son service social essaient de prendre une part importante dans le traitement des problèmes de la vieillesse. La disproportion existant entre les besoins et les moyens à disposition, oblige à une recherche permanente de l'efficacité maximum.

Pour la quatrième fois, Pro Senectute propose son

Voyage à Capri du 19 au 28 octobre (10 jours)

Ce **magnifique voyage en train spécial** conduira, par Bologne, Rome et Naples, à Capri, où l'on restera 4 jours pleins. Tour de Rome et excursion de Capri à Sorrente — Pompéi — le Vésuve facultatifs.

Les voyages Pro Senectute se distinguent par le nombre des hôtes et stewards, la présence d'un médecin accompagnant le voyage, des services — tel le transport des valises de la gare à l'hôtel, même à Capri — et d'autres attentions qui les destinent particulièrement aux aînés, même à ceux qui n'ont pas l'habitude de voyager. Des explications du paysage (en français) et de la musique appropriée agrémentent les trajets.

Notons que par rapport au dernier voyage (printemps 1973), celui de cet automne connaît des **améliorations** tenant compte des vœux exprimés par des participants aux voyages précédents. Ainsi, le voyage est prolongé d'un jour. Au retour, on fera halte à Rome et à Milan, au lieu de Viareggio. Ceci et quelques autres modifications judicieuses permettront un trajet sans soucis et encore plus confortable.

Ensuite de la prolongation d'un jour, les prix ont dû être ajustés. Il y en a deux, désormais: un prix « senior », pour toute personne ayant accompli 62 ans, et le prix ordinaire, pour les autres.

	Prix « senior »	Prix ordinaire
Classe touriste	Fr. 787.—	Fr. 811.—
Classe simple	Fr. 999.—	Fr. 1031.—
Classe moyenne	Fr. 1098.—	Fr. 1133.—
Classe supérieure	Fr. 1434.—	Fr. 1479.—

Tour de Rome (facultatif): Fr. 29.—. Excursion facultative Sorrente — le Vésuve (1 jour): Fr. 99.50.

Les **prospectus** peuvent être demandés à tous les centres **Pro Senectute**.

Musique pour des milliers d'aînés

La musique est bien plus qu'un simple passe-temps: elle est aussi, pour ceux qui la comprennent, un enrichissement, une consolation, une forme de bonheur. Nous connaissons beaucoup de personnes âgées qui **font** encore de la musique et s'en trouvent rassénées, et encore bien plus qui **entendent** avec profit de la musique, sérieuse ou légère selon leur goût, ne fût-ce qu'à la radio. Il faut le dire: la belle musique est l'héritage de tous, elle est un bien qu'on ne perd pas en le donnant, un patrimoine qu'on ne perd pas en vieillissant.

Cette année, les aînés de Zurich ont été gâtés: on leur a offert des concerts gratuits et ils y sont accourus par milliers. Ce fut chaque fois un succès, une joie, aussi bien pour les exécutants que pour les auditeurs.

Il y eut tout d'abord, en mai, la **Fête fédérale de chant**. Son programme comprenait un concert d'après-midi, offert aux invalides et aux personnes âgées par quatre chœurs de jeunesse, en partie accompagnés par un orchestre à vent, également composé de jeunes. Pas moins de 2300 aînés y ont assisté, sous la grande tente de fête, et ils n'ont pas caché leur enthousiasme. Le concert était suivi d'un goûter en musique, offert par les banques de Zurich.

Il y eut ensuite le **Festival de juin**, qui comprenait deux concerts d'orchestre offerts aux personnes âgées et aux invalides. L'orchestre de la **Tonhalle** de Zurich y joua des œuvres de Haendel, Mozart et Dvorak, sous la direction d'Armin Jordan. Un brillant pianiste américain d'origine grecque, Nicolas Constantinidis, y participait comme soliste. Il y eut 1200 auditeurs à chacun de ces deux concerts. Une forte équipe de jeunes volontaires s'était chargée de les accompagner, à l'aller et au retour.

Signalons encore, à fin mai, le 40^e enregistrement public de l'émission pour personnes âgées de Radio-Zurich. Il s'agit d'une émission hebdomadaire, inaugurée en 1968 par Elisabeth Schnell et qui porte le nom de « S'Kafichränzli » (« Le Cercle du café noir », à moins que ce soit le « café au lait »). Il y eut, bien sûr, de la musique récréative en abondance, mais aussi un interview d'une conseillère municipale, Mme Emilie Lieberherr, qui souligna la nécessité de résoudre en permanence les problèmes de la vieillesse et rendit hommage aux multiples efforts de la Fondation Pro Senectute. Cet enregistrement fut réalisé dans la salle d'un bâtiment administratif, en présence de 700 aînés.

Et maintenant, faites le total: 2300 + 1200 + 1200 + 700 = 5400 auditeurs gratuits en deux mois. Ne croyez pas que c'était toujours les mêmes: le genre de musique était trop différent. En tout cas, les personnes âgées de Zurich ont de la chance. Et celle de Suisse alémanique aussi: soit la radio, soit la télévision leur consacrent chaque semaine une émission particulière.



A la Fête fédérale de chant de Zurich, les jeunes musiciens et chanteurs pétillent de joie...
...et les 2200 vieux auditeurs pétillent d'enthousiasme.



Nouvelles du Valais

Une collaboration modèle à Martigny

Dans leur Rapport sur l'exercice 1972, les organes dirigeants de la Fondation suisse Pour la Vieillesse, rappellent fort opportunément l'utilité de la coopération entre les diverses œuvres sociales à l'échelon régional: « Cette coopération permanente — dit ce rapport — revêt une importance déterminante pour l'efficacité du travail en faveur de la vieillesse. A cet égard, il faut aussi signaler l'efficacité des offices d'assistance polyvalents, dont on a, jusqu'à présent, trop peu estimé l'importance (c'est nous qui soulignons). Le résultat n'est pas le même lorsque des travailleurs sociaux restent plus ou moins livrés à eux-mêmes, dans des offices différents et des bureaux dispersés, ou lorsque plusieurs travailleurs sociaux, réunis à la même adresse, bien qu'ayant chacun leur secteur d'activité, entretiennent un contact étroit, peuvent échanger leurs idées et surtout rationaliser leurs affaires administratives. »

Les Valaisans n'ont pas attendu la publication de ce rapport pour donner l'exemple de cette formule d'heureuse coopération: après plusieurs mois de recherches et de contacts, ils ont inauguré, le 25 juin dernier, à Martigny, en présence des préfets, députés, présidents des communes et autres personnalités des districts de Martigny et d'Entremont, un **Centre social régional**, qui n'est autre qu'un de ces offices polyvalents dont parle le rapport de la Fondation.

Logé à **Martigny, avenue du Léman 29**, cet office sera désormais la centrale sociale collective des deux districts en question: Martigny et Entremont. Tous les collaborateurs sociaux y disposent de leur pied-à-terre et l'on y trouve dorénavant — bien qu'avec des jours et heures de consultation différents (téléphone: 025 / 2.30.31) — les services que voici:

L'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux; la Ligue antituberculeuse et anticancéreuse; le Patronage valaisan; la Ligue valaisanne contre la toxicomanie; l'Office cantonal des mineurs; le Service médico-pédagogique; des consultations d'un psychiatre; le **Centre d'aide et de conseils à la vieillesse « Pro Senectute »**.

Cette heureuse initiative, qui amorce une nouvelle ère de coordination sociale en Valais, mérite un chaleureux bravo et les réalisateurs de cette œuvre doivent être grandement félicités. Souhaitons-leur non seulement le succès, mais aussi des imitateurs.

Il est juste, cependant, de signaler que des regroupements de ce genre existent aussi dans d'autres cantons romands: à Genève, à Fribourg et à Neuchâtel, où est même édité un bulletin mensuel. Nous y reviendrons bien un jour.

Les aînés du Valais en Gruyère

C'est comme on vous le dit: tout Suisse souhaite passer des vacances en Valais ou au moins y « pousser une pointe ». Mais les Valaisans, quand ils veulent se dépayser, sont bien obligés d'en sortir. Les aînés des districts de Sion et de Conthey sont donc allés, à la fin juin, en excursion en Gruyère, histoire de rendre la politesse à ceux du canton de Fribourg qui, eux, vont en vacances aux Mayens-de-Sion.

Pro Senectute avait donc décidé, en collaboration avec les responsables des clubs d'aînés, de promener le Troisième Age valaisan par district, pour que ces excursions ne soient pas seulement des sorties, mais aussi des occasions de contacts qui pourraient être durables. Ceux du district de Sion y sont

allés le 27 juin, ceux du district de Conthey, le 29 juin. Pour tous les deux, le programme était le même:

Un autocar, à l'horaire astucieusement établi, allait chercher les participants des villages et des hameaux. Ensuite, départ pour la Gruyère, par Vevey. A Châtel-St-Denis, premier arrêt, avec un bon café accompagné de la délicieuse crème de la région. Pour les uns et les autres, c'est là que l'ambiance a commencé. Avec l'aide des musiques à bouches et accordéons des participants, elle était déjà à son comble avant d'arriver au but.

A Gruyères, visite du château et dîner à l'Hôtel de Ville. On aurait bien voulu visiter la fabrique de chocolat de Broc, mais elle était fermée pour cause de jubilé. Chacun n'en reçut pas moins de sa part une boîte de Frigor. L'après-midi, visite de la Fromagerie de démonstration, au pied de la colline comtale, puis retour par la montagne, avec dernier arrêt au col des Mosses.

Ces deux excursions-témoins ont été réellement empreintes d'amitié et si les aînés ont regagné leur domicile le cœur joyeux, les responsables n'en furent pas moins satisfaits de leur belle réussite.

R. O.

Une raclette aux Mayens-de-la-Zour

Avant les « au-revoir » d'été, les aînés de Sion sont allés respirer l'air pur sous les sapins des Mayens-de-la-Zour (Savièse), où ils ont dégusté une succulente raclette, arrosée du meilleur fendant. Heureux Valaisans qui ont tout: les paysages, les produits et... les gens pour savourer les uns et les autres, même et surtout au troisième âge.

Surpris par le photographe, il en oublie de contrôler son assiette.



Adresses de Pro Senectute en Suisse romande

Bienne, 18, rue Alexandre-Schöni (cp)	032- 7 25 24
Château-d'Oex, Ecole primaire (np)	029- 4 73 08
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (sc)	039- 23 20 20
Delémont, 49, avenue de la Gare (sc)	066- 22 30 68
Fribourg, 6, rue de l'Abbé-Bovet (sc)	037- 22 41 53
Genève, 3, place de la Taconnerie (sc)	022- 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (sc)	021- 35 85 05
Lausanne, même adresse, « Aide au foyer » (sc)	021- 35 85 55
Le Locle, 36 rue du Marais (np)	039- 31 62 22
Martigny, 29, avenue du Léman (np)	026- 2 30 31
Monthey, 8, avenue du Simplon (np)	025- 4 59 39
Morat, Service social de la ville (cp)	037- 71 21 14
Neuchâtel, 11, rue des Parcs (cp)	038- 24 56 56
Saint-Maurice, Hospice Saint-Jacques (np)	025- 3 73 33
Sierre, 15, rue Notre-Dame-des-Marais (np)	027- 5 26 28
Sion, 3, rue des Tonneliers (np)	027- 2 07 41
Tavannes, 4, rue du Pont (cp)	032- 91 21 20

Avant toute visite, prière d'écrire ou de téléphoner

sc = secrétariat cantonal, avec centre permanent.

cp = centre régional permanent.

np = non permanent ;